CUPE SCFP Ontario

80 Commerce Valley Drive East, Suite 1
Markham, ON L3T 0B2
Phone: 905-739-9739 • *Fax:* 905-739-9740
Web: cupe.on.ca *E-mail:* info@cupe.on.ca

March 6 2013

RE: Personal Support Worker (PSW) Registry

Sisters and brothers:

In June 2012, the Ontario government launched the Personal Support Worker (PSW) Registry. CUPE, OCHU and other labour groups have asked that the government reconsider the PSW Registry. However the government continues to move forward on a registry list where PSWs face all of the negative aspects of professional regulation, yet none of the benefits.

The government wants to implement a policy that forces all home and community care organizations that receive government funding to ensure that every PSW/health care aide (HCA)/personal care aide (PCA) applies to the PSW Registry list by April 1, 2013. The government has said that they hope to do this through amendments to the contracts the home and community care organizations have with the government.

We are aware that a number of employers in home and community care, long-term care and our hospital sectors are directing CUPE members who are PSWs/HCAs to register.

CUPE and OCHU are tracking how the government is managing this registry and want to help you with this process. As the PSW Registry rolls out, please contact your steward and your CUPE National Representative if your employer directs you to apply to the PSW Registry or if you have any questions about what you are being asked to do. Our CUPE Ontario website has additional information and resources for your local and we encourage you to access this information.

CUPE Ontario and OCHU continue to monitor the PSW registry roll-out and we are actively exploring options to challenge the Registry.

We are committed to providing the most up-to-date information possible to ensure members have the tools they need to ensure their rights are protected and respected.

In Solidarity,

Fred Hahn
President

Candace Rennick
Secretary-Treasurer

cope343

CUPE SCFP Ontario

80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1
Markham (Ontario) L3T 0B2
Téléphone : 905-739-9739
Télécopieur : 905-739-9740
Site Web : cupe.on.ca
Courriel : info@cupe.on.ca

Le 6 mars 2013

OBJET : Registre des préposés aux services de soutien à la personne

Consœurs et confrères,

En juin 2012, le gouvernement de l'Ontario a lancé le Registre des préposés aux services de soutien à la personne. Le SCFP, le CSHO et d'autres groupes syndicaux ont demandé que le gouvernement reconsidère le Registre. Cependant, le gouvernement continue d'aller de l'avant en créant une liste du Registre en vertu de laquelle tous les préposés aux services de soutien à la personne sont confrontés à tous les aspects négatifs de la réglementation professionnelle, sans jouir d'aucun des avantages.

Le gouvernement veut mettre en œuvre une politique qui oblige tous les organismes de soins à domicile et de soins communautaires qui reçoivent du financement gouvernemental à s'assurer que chaque préposé aux services de soutien à la personne, aide-soignant ou aide au service de soins personnels s'inscrive au Registre des préposés aux services de soutien à la personne avant le 1er avril 2013. Le gouvernement a affirmé qu'il espère le faire par le biais de modifications aux contrats que les organismes de soins à domicile et de soins communautaires ont avec le gouvernement.

Nous savons que de nombreux employeurs dans les secteurs des soins à domicile et des soins communautaires, des soins de longue durée et hospitaliers ordonnent aux membres du SCFP, qui sont des préposés aux services de soutien à la personne ou des aides-soignants, de s'inscrire à ce registre.

Le SCFP et le CSHO suivent la façon dont le gouvernement gère ce registre et ils veulent vous faciliter ce processus. Alors que le Registre des préposés aux services de soutien à la personne est mis en œuvre, veuillez communiquer avec votre personne déléguée syndicale et votre conseillère ou conseiller syndical du SCFP si votre employeur vous ordonne de vous inscrire au Registre ou si vous avez des questions au sujet de ce que l'on vous demande de faire.

Le site Web du SCFP-Ontario contient des renseignements additionnels et des ressources pour votre section locale et nous vous encourageons à accéder à ces renseignements.

Le SCFP-Ontario et le CSHO continuent de surveiller la mise en œuvre du Registre des préposés aux services de soutien à la personne et nous explorons activement les options pour le contester.

Nous sommes engagés à fournir les renseignements les plus à jour possible afin de voir à ce que les membres aient les outils dont ils ont besoin pour la protection et le respect de leurs droits.

Je vous prie d'accepter mes sentiments de solidarité.

Le président,

Fred Hahn

La secrétaire-trésorière,

Candace Rennick

sepb343